Chaz nos

le bulletin municipal de La Croisille-sur-Briance

N°5 Mai 2012

Sommaire

p.2 L'édito du Maire
p.3 Dossier : le Budget 2012
p.4 Maisons pour personnes agées
p.6 Ça c'est passé à La Croisille
p.9 Au revoir Alain !
Sources en action
p.10 Evénements
Renseignements utiles
p.11 Infos/brèves
p.12 Histoire : l'église St-Pierre-es-Lien
p.15 Appel au mécénat populaire : faites un don pour la restauration de L'église Saint Pierre

édito

MA CONVICTION POUR LA CROISILLE :

Ma conviction pour La Croisille, c'est que tout le monde a droit au beau et c'est pourquoi nous avons entrepris de rénover l'ensemble de notre domaine communal : nos entrées de bourg et nos routes communales, notre réseau de distribution d'eau potable, notre école, notre poste, notre éclairage, et maintenant nos nouvelles maisons pour personnes âgées ou à mobilité réduite (en construction) et demain en restaurant notre église, tout en assurant la propreté de notre commune.

Ma conviction pour La Croisille, c'est que chaque Crouzillaud doit bénéficier d'un cadre de vie digne et apaisé, en rénovant le maximum de ce que nous pouvons faire. Nous y consacrons des investissements importants parce que notre population le mérite.

Ma conviction pour La Croisille, c'est que chaque Crouzillaud a le droit de profiter de notre qualité de vie en toute sérénité et de participer, s'il le souhaite, à notre très importante vie associative avec nos dynamiques et nombreuses associations, dont je salue le travail et qui permettent, en partenariat avec nous, d'animer et de faire vivre notre commune .

Ma conviction pour La Croisille, c'est de bâtir La Croisille de demain et de réussir notre horizon 2020 : L'essentiel de notre travail est de répondre aux besoins fondamentaux de nos habitants et de tenter d'améliorer leur vie quotidienne, mais toujours dans l'intérêt général.

Ma conviction pour La Croisille, c'est enfin de projeter celle-ci dans l'avenir et non dans le passé, à imaginer le « bon développement » pour demain, à être ambitieux pour ma commune, à travailler continuellement et sans relâche à l'amélioration de son image extérieure et à sa qualité de vie.

Aujourd'hui, alors que notre école a été rénovée et que l'informatique y est en place pour nos enfants, que des maisons se construisent pour nos ainés, que le mécénat populaire lancé pour la restauration de notre église est, grâce à la majorité d'entre vous, en route pour la sauvegarde de notre patrimoine, que notre commune est animée toute l'année, nous posons les jalons des grands projets de demain : ils se feront avec vous et pour vous.

Depuis 2008 nous avons l'honneur d'être à votre service dans l'intérêt supérieur des crouzillauds et crouzillaudes.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous demande de croire à mon indéfectible dévouement pour La Croisille.

Jean-Gérard Didierre

Chaz nos

Journal municipal d'Informations édité par la Mairie de La Croisille-sur-Briance
Directeur de Publication : Jean-Gérard Didierre
Correspondance : Mairie, 87130 La Croisille-sur-Briance
Crédit Photo : Mairie de La Croisille-sur-Briance, Jean-Loup Deredempt, Cabinet Epure
Création : Point Carré, 50 rue Léonard Samie, 87000 Limoges
Impression : Lebas 19150 Meilhards

dossier Budget 2012

Un dossier préparé par Liliane Laudoueineix et Elsa Demichel

Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel . . . . . 246 058 €

Salaires, personnels non titulaires, médecine du travail, cotisations Assedic…

Charges à caractère général . . . 232 952 €

Combustible, électricité, alimentation, entretien voies et réseaux, carburants…

Charges de gestion courante . . . 80 099 €

Dont Service Incendie, subvention Associations, indemnités élus…

Intérêt d'emprunt . . . . . 18 000 €

Divers intérêts moratoires et dotation aux amortissements . . . . . 7 219 €

Total . . . . . 584 328 €

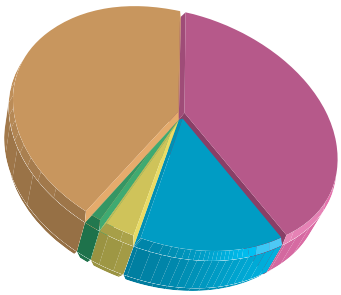

Recettes de fonctionnement

Dotation de l'Etat . . . . . 316 364 €

Impôts et taxes . . . . . 198 087 €

Impôts directs, droit de place (Foire) et droits de mutations…

Produits des services du Domaine . 50 300 €

Cantine, entretien Surdoux, occupation du Domaine Public…

Autre Produit de gestion courante . 10 158 €

Revenus des immeubles communaux…

Résultats Reportés . . . . . 9 419 €

Total . . . . . 584 328 €

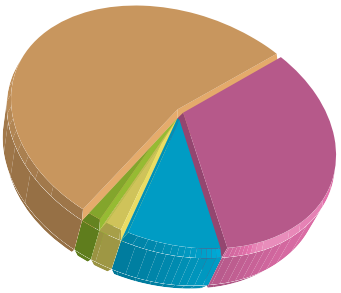

Dépenses d'investissement

Immobilisations en cours . . . . 192 668 €.

dont RAR (29 985,77€)

Emprunts et dettes assimilés. . . . 26 080 €.

Total . . . . . 218 748 €

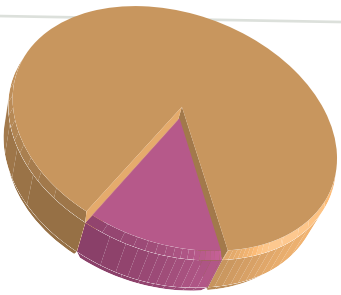

Recettes d'investissement

Subventions et emprunts d'équipements (dont RAR 11 489,20€) . . . . 87 839,72 €

Recettes financières . . . . . 106 067,96 €

FCTVA et report résultat 2010 + intégration étude

Amortissement travaux antérieurs . . 7 219 €.

Caserne Saint Germain, abords Mairie.

Cessions Immobiliéres . . . . . 0 €

Excédent reporté . . . . . 17 621,32 €

Total . . . . . 218 748 €

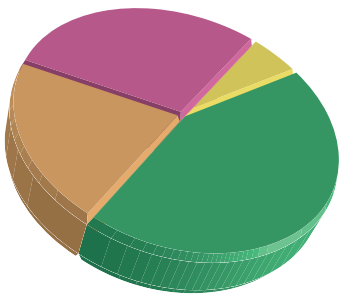

assainissement

Fonctionnement

Dépenses

Gestion des services ..... 6 293 €
Charges Financières ..... 8 250 €
Amortissement des subventions ..... 15 129 €
Total ..... 29 672 €

Recettes

Raccordement/branchement/redevances ..... 23082 €
Amortissement des subventions ..... 6 590 €
Excédent sur exercice antérieur ..... 0 €
Total ..... 29 672 €

Investissement

Dépenses

RAR ..... 3 612 €
Immobilisation en cours ..... 6 912 €
Capitaux d'emprunts ..... 5 660 €
Amortissement subvention sur travaux antérieur ..... 6 590 €
Total ..... 22 774 €

Recettes

Amortissement subvention ..... 15 129 €
Excédent sur exercice antérieur ..... 261 €
FCTVA + Réserves ..... 7384 €
CDCBC Participation Foyer d'hébergement ..... 0 €
Total ..... 22 774 €

eau

Fonctionnement

Dépenses

Fourniture, entretien, achat d'eau et charges de personnel ..... 44 943 €
Virement du Fonctionnement en section d'investissement ..... 0 €
Amortissement des subventions ..... 19 459 €
Dépenses gestion courante ..... 7 530 €
Total ..... 71 932 €

Recettes

Consommation d'eau/branchement ..... 65 650,66 €
Amortissement des subventions pour travaux antérieurs ..... 6 281,34 €
Excédent sur exercice antérieur ..... 0 €
Total ..... 71 932 €

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement + RAR ..... 58 524,66 €
Capitaux d'emprunt ..... 0 €
Amortissement subvention sur travaux antérieurs ..... 6 281,34 €
Déficit reporté ..... 0 €
Total . . . . . 64 806 €

Recettes

Apport, dotation et réserves ..... 45 347 €
Virement de la section de fonctionnement ..... 0 €
Amortissement subventions ..... 19 459 €
CDCBC Participation Foyer d'hébergement ..... 0 €
Total . . . . . 64 806 €

quoi de neuf?

La construction de nouvelles maisons pour personnes agées ou à mobilité réduite de La Croisille sur Briance

Afin de développer des solutions de maintien à domicile diversifiées en direction des personnes agées ou handicapées, le Conseil Général de la Haute-Vienne et la Mairie de La Croisille sur Briance, avec l'Odhac (Office Public de l'Habitat 87) et la Communauté de Communes se sont associés autour d'un projet de construction de logements sociaux adaptés dans notre centre bourg.

Ces maisons sont conçues pour répondre au mieux aux besoins de personnes peu dépendantes, notamment celles isolées dans les villages, éloignées du centre bourg, de ses commerces et des professionnels de santé.

La pose de la première pierre à eu lieu le 16 janvier dernier en présence de Mme Marie-Françoise Perol Dumont Présidente du Conseil Général et initiatrice du projet, de Mme la Présidente de l'Odhac 87, de Mme Claude Coudrier Présidente de la Communauté de Communes, de M. Thierry Lafarge Conseiller Général, de M. Alain Rodet Député, du Maire et des élus du Conseil Municipal de La Croisille sur Briance.
Le chantier est en cours de réalisation et la réception des travaux est prévue pour le début de l'année 2013.

L'opération consiste en la construction de quatre maisons dont trois T2 de 65 m² et d'un T3 de 80 m² de plain pied avec des caractéristiques spécifiques.

ACCESSIBILITE

L'accent sera mis sur un traitement renforcé de la qualité de l'accessibilité et du confort au regard des gestes quotidiens, avec un accès sans discontinuité depuis les espaces extérieurs jusqu'à l'intérieur où les sols seront non glissants, et la décoration des pièces respectera des contrastes de couleurs propre à la déficience visuelle.

L'agencement des pièces intérieures permettra de disposer d'espaces de circulation adaptés à un fauteuil roulant, et par ailleurs seront installés aussi des dispositifs de commandes éclectiques (interrupteurs, ouverture des portes et des volets roulants) ainsi que des prises téléphones dans chaque pièce.

Les sanitaires seront adaptés à la mobilité réduite avec douche accessible en fauteuil roulant et WC intégré équipé de barre de relevage etc.…

L'espace cuisine sera fonctionnel et sécurisé, cuisine ouverte sur le séjour avec une ergonomie adaptée du plan de travail, de l'évier ou encore de la robinetterie latérale.

SECURITE & CONFORT D'UTILISATION

Afin d'offrir aux futurs locataires un habitat sécurisé et fonctionnel, pour anticiper les problèmes de dépendance, un certain nombre d'équipements spécifiques seront intégrés aux maisons, avec pour objectif principal de faciliter la vie et l'usage des maisons au quotidien, dont on peut notamment citer :

- Un vitrage transparent sécurisé sur la porte d'entrée permettant d'identifier les visiteurs et des carillons lumineux pour faciliter la perception de la sonnette.
- Un système d'éclairage automatique à l'extérieur par détection des mouvements.
- Des mitigeurs thermostatiques pour la douche pour éviter le risque de brulures.
- Un détecteur de fumée assurant la sécurité dans les pièces à risque comme la cuisine.
- Un équipement « tête de lit » (interrupteur lumineux + prise éclectique + prise téléphonique), qui permettra notamment de faciliter les déplacements nocturnes.

MAISONS BASSE CONSOMMATION

Les pavillons seront classés B B C c'est-à-dire Bâtiment Basse Consommation pour ses performances énergétiques, avec le recours à des énergies renouvelables comme l'eau chaude solaire avec des équipements favorisant les économies d'eau.

Le chauffage se fera par une pompe à chaleur et l'isolation des bâtiments sera renforcée afin d'assurer la performance énergétique des logements.

AGENT DE CONVIVIALITE

Dans une approche de confort et de sécurité pour les habitants de ces maisons, la Municipalité de La Croisille sur Briance va prendre en charge et mettre en place un agent de convivialité, à ce sujet Mme Catherine Valat a été pressentie pour se former et se qualifier d'ici 2013.

Concrètement cela se traduira par une petite visite quotidienne les jours ouvrables par une personne de la mairie clairement identifier afin de favoriser le lien social, d'être à l'écoute des problèmes et de faire bénéficier ces séniors de petits services de proximité que l'âge ne leur permet plus d'assurer seul ; comme changer une ampoule.

L'objectif est de favoriser le soutien à domicile de ces personnes âgées en leur évitant une entrée non désirée en maison de retraite.

Si cette expérience était concluante elle pourrait être étendue dans un deuxième temps aux personnes âgées non dépendantes seules et isolées n'ayant pas de famille dans la commune ou à proximité.

ATTRIBUTION DES MAISONS

Dans un premier temps des dossiers sont à retirer soit auprès de M. le Maire de la Croisille sur Briance soit auprés de Mme Coueignas du service clientèle de l'Odhac 4 rue Robert Schuman à 87170 ISLE.

Une fois les dossiers remplis et complets, ils seront présentés devant la Commission d'attribution des logements de l'Odhac élargie pour la circonstance à Mme la Présidente de la Communauté de Communes Briance-Combade, et à M. le Maire de La Croisille sur Briance.

Cette commission est seule compétente pour traiter les différentes demandes et décider des attributions des nouvelles maisons pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite de la Croisille.

Les attributions se feront aux conditions des logements sociaux, notamment du respect des plafonds de ressources.

S'agissant de pavillons spécifiquement adaptés à la vieillesse et à l'handicap, ils seront destinés prioritairement à des personnes de plus de soixante ans présentant un handicap particulier et reconnu officiellement.

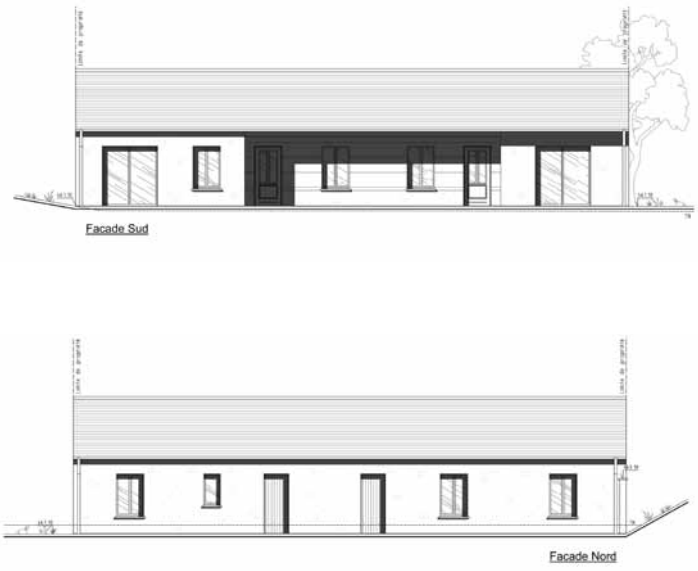

Ça c'est passé à La Croisille...

Les associations de la commune ont été très actives ces derniers mois, que ce soit au travers d'entrainements, de répétitions ou d'ateliers.

Bal du 18

Tournoi de belotte du 11 novembre

Carol concert

Clody Musette et Croisille country jouent et dansent pour le mécénat de l'Eglise

Saveurs d'Automne : les déguisement des enfants

Exposition de photos de classes anciennes

Repas du 11 novembre

Animation Mandala de Récré-Art-Ion

Carnaval 2012

Noël des enfants

Voeux de la Commune 2012

Lauréats du concours Carnaval 2012

Ça c'est passé à La Croisille...

Chez Kevin, 4 ans déjà !

Le nouveau bureau de poste

Honneur à Patrick Taxain
avec la compagnie des pompiers
de Saint-Germain-les-Belles

Pose du vitrail
par William

La route de Chataignol avant...

...et après travaux

Retraite

Au revoir Alain, bonjour Stéphane !

Notre ami Alain Chartagnac est parti en retraite, cela ne s'invente pas... le 1er Mai, jours de la fête du travail.

Et c'est M. Stéphane Perigaut qui, après un jury avec le centre de gestion de la Fonction publique territoriale, lui succède.

Voici en quelques lignes le parcours d'Alain au service technique municipal.
Il est entré à la Mairie en qualité d'ouvrier d'entretien de la voie publique le 1er juillet 1983, pour terminer comme Adjoint Technique Territorial. Prés de 30 ans séparent ces deux dates.

Alain a été témoin durant toutes ces années des nouvelles attentes des habitants et, lorsque la demande était justifiée, a toujours répondu à celle-ci dans les meilleurs délais.
Nous perdons avec Alain Chartagnac l'infatigable serviteur qu'il a été au service de ses concitoyens, et dans leur immense majorité ceux-ci lui en sont reconnaissant.
Et nous lui souhaitons qu'après cette vie professionnelle bien remplie, ses loisirs comme les randonnées, et la présence de son petit fils, lui permettent de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

Aussi nous lui dédions cette citation de Montaigne qui disait « *Les trois grandes époques de l'humanité sont l'âge de la Pierre, l'âge du bronze et... L'âge de la retraite* ».

Merci pour tout Alain car tu vas nous manquer.

Sources en action

Dans le cadre de ce programme coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne, le Syndicat mixte Monts et Barrages anime un programme de gestion des cours d'eau.

Sur la commune de La Croisille-sur-Briance sont concernés les ruisseaux d'Amboiras et de Perche-L'Oiseau.
Les principales actions concernent l'entretien et la restauration de la végétation des berges, le rétablissement de la continuité écologique (déplacements des poissons et des sédiments), ainsi que l'abreuvement du bétail dans les prés de fond, conciliant eau de qualité pour le bétail et les ruisseaux.

Pour les agriculteurs désirant aménager leurs pâtures, une aide technique est disponible auprès du Syndicat mixte Monts et Barrages. Les travaux peuvent être financés par la Région Limousin et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 70%.
Contact :
Nicolas Lhéritier – Cécilia Quignard
05 55 69 57 60
eau-agri@monts-et-barrages-en-limousin.fr.

SOURCES en action

Un abreuvoir réalisé dans le cadre du programme du Syndicat mixte Monts et Barrages

Evènements

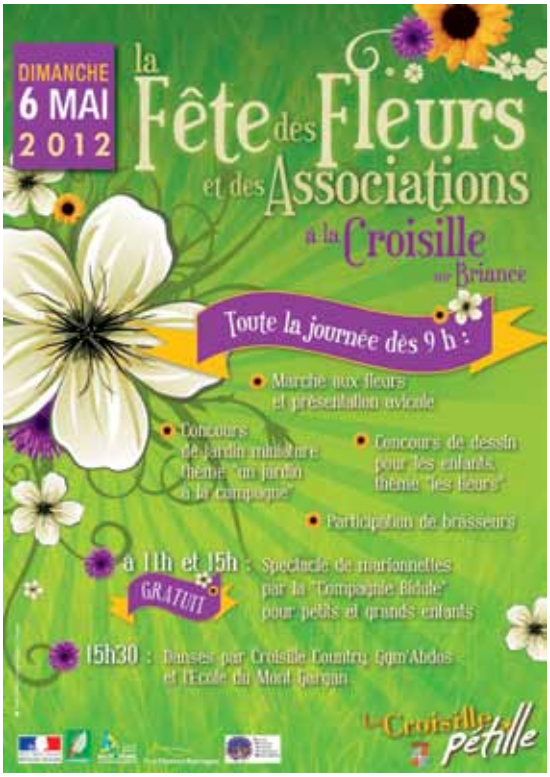

La Croisille... pétille !

Les commerçants ont envie de vous faire plaisir ! Ils vous ont donc élaboré tout un programme d'animations du bourg de La Croisille, avec des jeux, des spectacles et des concours accompagnés de lots plus surprenants les uns que les autres...
Les prochains rendez-vous sont pris pour la Fête des Fleurs, la Fête Patronale et la célébration des Saveurs d'Automne, en attendant une nouvelle grande animation pour Noël.

Pratique

Mairie
05 55 71 70 55
lemaire.lacroisille@orange.fr
Horaires
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 15h30
Mercredi 8h30 à 12h30
Samedi 9h00 à 12h00

Communauté de Communes Briance Combade
05 55 69 39 32

Médecin
Docteur Philippe Toupy
05 55 71 73 51
Consultation libre lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et 16h30 à 18h
Mercredi et samedi de 10h30 à 12h

Eglise
Père Jean-Michel Bortherie
05 55 69 11 22

Pharmacie du Mont Gargan
05 55 71 70 39
Madame Simone Gapillou
Madame Nathalie Joye
Du Lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 19h.

Infirmier(e)s
05 55 71 73 77
Madame Isabelle Chemin.
Monsieur Alexandre Bara.

Déchetterie de Châteauneuf la Forêt
05 55 69 44 91
horaires de mars à octobre
Lundi, Mercredi, jeudi, Vendredi de 15h à 19h.
Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Agence Postale
Madame Brigitte Cheyppe
05 55 71 71 00
Lundi et Samedi de 9h à 12h.
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h00 à 11H30.

Bibliothèque
05 55 71 88 23
Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 14h à 16h

EDF
Numéro d'urgence **0 810 33 30 87**

France Telecom
Service technique **10 13**

Gendarmerie Nationale 17

Pompiers 18

La téléassistance Présence Verte :

Un formidable outil pour construire des solidarités et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

La téléassistance Présence Verte est un système d'assistance à distance des personnes qui relie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 un abonné chez lui à un opérateur spécialisé. Celui-ci, depuis une centrale d'écoute, pilote les interventions justifiées d'un réseau de voisinage désigné, d'un médecin ou des services d'urgence.

Le service Présence Verte s'intègre dans un large projet social de maintien à domicile en relais et complément d'autres services à domicile (aides à domicile, soins infirmiers, portage de repas, etc.). Le conseiller en téléassistance Présence Verte sur le terrain est bien plus qu'un technicien : formé aux problématiques d'action sociale et de gérontologie il accompagne l'abonné dans la constitution de ses dossiers d'aides, le suit et lui rend visite autant que nécessaire. **Par sa double performance technique et humaine, la téléassistance Présence Verte procure à l'abonné un sentiment de présence permanente**.

Ce sentiment est renforcé par un club de convivialité avec une animatrice, un plateau téléphonique, un journal et d'autres attentions particulières.

Présence Verte est un service à la personne, agréé par les pouvoirs publics. A ce titre, il permet de bénéficier d'un avantage fiscal (réduction d'impôt égale à 50% des sommes versées selon les dispositions fiscales en vigueur).

Enfin, la municipalité de La Croisille sur Briance a signé une convention avec l'association Présence Verte qui permet à chacun des nouveaux abonnés au service de Présence Verte de bénéficier de la gratuité des frais d'installation.

Pour toute demande de renseignements, Contactez les conseillers Présence Verte :
19 rue Bernard Palissy – BP 182
87 005 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 10 02 13
mail : presenceverte87@wanadoo.fr
site : presenceverte.fr

Vous aimez votre commune, respectez sa propreté et celui de l'éco-point !

Naissances

- Le 27/11/2011
  Chloé CHARTAGNAC
  parents domiciliés « Les Tranchées »
- Le 01/04/0212
  Chloé PEYRATEAU
  parents domiciliés « Chassagnas »

Décès

- Le 11/09/2011
  Henri Gabriel MASSY
  domicilié à « Peyroux »
- Le 27/09/2011
  Raymond Pierre CATONNET
  domicilié à « Mauloup »
- Le 11/10/2011
  Adrien Joseph BERNIS
  domicilié « 2 Rue du Général De Montréal »
- Le 13/12/2011
  Jean, Baptiste SAUTOUR
  domicilié à « Le Pont »
- Le 24/12/2011
  Charles DEMICHEL
  domicilié « 7 Route du Mont Gargan »
- Le 05/01/2012
  Louise Emma PEYCLIT Vve LAVERGNE
  domiciliée « 5 Rue du Chataignol »
- Le 09/01/2012
  Pierre NOUAILLETAS
  domicilié « Plaisance »
- Le 21/02/2012
  Marie, Françoise, Josèphe DASSE
  domiciliée « 9 Rue des Lavandières »
- Le 03/03/2012
  Jean Joseph CALVARIN
  domicilié à « Tenèze »
- Le 05/04/2012
  Georges Louis BARON
  domicilié « Les Prades »

Mariage

- Le 30/08/2011
  Françoise MILLION et Alain BERNARD
  domiciliés « 37 Rue du Mont Gargan »

L'église Saint-Pierre-es-liens de La Croisille-Sur-Briance

Par Jean-Loup DEREDEMPT

Bien que de l'église édifiée au XIe siècle, seul subsiste le chœur, la fondation de la paroisse, d'une vaste superficie, est bien antérieure à cette époque comme l'atteste son patronage, Saint-Pierre-es-liens, évocation de sa délivrance rapportée dans les Actes de apôtres (XII, 1-11), fêté le 1er août, patronage partagé avec la Vierge Marie aux jours de sa Nativité, 8 septembre, et de son Assomption, 15 août. Avant la révolution, la cure de La Croisille dépend de l'ancien archiprêtré de La Porcherie. L'évêque de Limoges en a toujours nommé les curés.

Le plan de l'église montre un édifice orienté à nef unique avec ajout d'une petite chapelle latérale au Nord. Vu depuis le côté nord, le profil du monument révèle la différence de hauteur des couvertures en ardoises. A l'Est, le chœur est moins élevé que la nef plus récente puisque reconstruite en 1903-1904.
Entre la nef et le clocher, la couverture du porche revient au niveau de celle du chœur. Les contreforts allégés de la nouvelle nef contrastent avec ceux les plus imposants qui épaulent les angles du chevet et le chœur, ou encore la façade ouest, tous à assise renforcée et larmier.

Dans sa partie occidentale, l'église a subi d'importantes transformations au milieu du XIXe siècle. En 1885, l'actuel clocher à souche et à flèches octogonales, couvertes d'ardoises, a remplacé l'ancien clocher-mur étayé de contreforts. Un fronton triangulaire avec croix sommitale, percé d'une baie en plein cintre, s'élève au-dessus de la façade où s'ouvre un portail à voussures en arc brisé, moulurées d'un tore. Ecu en relief, non armorié, sur la clé de l'intrados. Les deux battants de la porte en plein cintre sont décorés de fenestrages aveugles, en faible relief, inspirés du style gothique. Au-dessus du portail, une petite baie trilobée éclaire la tribune, vraisemblablement construite en 1855 ou peu après.

La nef comprend un porche avec sa tribune plus trois travées d'ogives sans formerets, séparées par d'étroits doubleaux qui reposent sur des pilastres. Selon Albert de Laborderie,

au vu de cette architecture « il est impossible de savoir quel était le dispositif primitif ». Au nord de la troisième travée, s'ouvre une petite chapelle dédiée à la Vierge Marie, aussi voûtée d'ogives et contemporaine de la nef reconstruite au début du XXe siècle.
Quatre grandes fenêtres ébrasées, en arc brisé, percées au Nord et au Sud, éclairent les deux premières travées (2,40 m x 0.70 m). Le mur sud de la troisième travée possède une baie moins haute (1,70 m), semblable à celle de la petite chapelle nord. Un simple oculus est ouvert dans le mur sud, au-dessous de la tribune.
Trois degrés donnent accès au chœur sous un arc surbaissé qui retombe sur d'épais pilastres à impostes chanfreinées. Les deux colonnes rondes à base moulurée, adossées à ces pilastres, supportent des chapiteaux aux corbeilles sculptées de palmettes et de feuillage (vigne ?). Leur dessin « évoque bien le XIe siècle. Quatre arcades brisées soutiennent les pendentifs de la coupole elliptique qui recouvre le chœur, elliptique en raison de la forme rectangulaire du chœur. L'enduit blanc de la voûte occulte un ciel décoré d'angelots peints en 1888 ; deux baies ébrasées en plein cintre sont ouvertes l'une au Nord (1,70 m x 0.50 m), l'autre au Sud (1.70 m x 0.45 m). Un placard à feuillure est aménagé dans l'épaisseur du mur nord.

Sous la tribune, à l'angle nord du porche, les fonts baptismaux occupent un enfoncement dans le mur. La cuve baptismale creusée dans la serpentine (h. 0.52 m ; diam 0.85m), porte une feuillure destinée à recevoir un couvercle. Naguère, deux volets de bois, aujourd'hui disparus, obturaient l'armoire qui logeait les fonts baptismaux.

Des vitraux garnissent toutes les baies de la nef, de la chapelle latérale et du chœur. Les quatre installés dans les deux premières travées proviennent de l'atelier Gesta de Toulouse (1904). Ce sont, au Sud, saint Etienne (don d'Etienne de Montréal) ; saint François de Salles (don de Mosnier d'Amboiras) ; au Nord, saint Louis (don de Louis de Montréal) ; saint Charles Borromée (don de Charlotte de Montréal). Dans la troisième travée, côté Sud, vitrail de saint Joseph avec l'Enfant Jésus (don de la famille Mallet-Lavergne) ; chapelle nord, Vierge à l'Enfant (offert par les Enfants de Marie et les Mères chrétiennes), vitraux sans nom d'atelier. Les deux verrières du chœur, plus anciennes, 1870 et 1878, sortent de l'atelier Louis Dautrezac, peintre-verrier à Limoges, dédiées à saint Simon et saint Pierre et offertes par le maire Louis de Montréal et le curé Antoine Mallet.

La chapelle nord abrite l'ancien maître-autel en bois peint, évincé du chœur il y a quelques années sous prétexte de « renouveau » liturgique. En forme de tombeau galbé, il arbore au centre de deux rameaux de feuillage les initiales S P du saint patron de l'église. Deux colonnes torses en bois sculpté et peint encadrent l'autel ; elles sont décorées de pampres de vigne et d'oiseaux, avec la rare figuration d'un petit personnage coiffé d'un bonnet. Avec l'ancien autel, ces deux colonnes à chapiteaux corinthiens restent les ultimes vestiges des boiseries de retable en place naguère dans le chœur. Une carte postale ancienne antérieure à 1914 en restitue l'aspect avant son inutile démantèlement. Suspendu à la voûte, le grand lustre à perles, pampilles et bobèches de verre ne cache que le tableau central du retable.

Les modifications entreprises, sous prétexte de rénovation, ont supprimé deux grandes stalles du chœur, la table de communion et partiellement la chaire à prêcher (XIXe s.) dont, pour une raison inexpliquée, après suppression de la cuve à panneaux chantournés et son escalier, restent en place la boiserie dorsale et l'abat-voix. L'opération de renouveau s'est étendue au confessionnal, à un banc d'œuvre, aux prie-dieu avec plaques nominatives en cuivre, au brancard funéraire, au drap mortuaire, etc. Depuis ces bouleversements intérieurs, on ignore le sort réservé aux panneaux et sculptures de retable ainsi qu'aux diverses pièces de ce mobilier, jugé inutile (vente ? destruction ?).

Mobilier. Le grand crucifix, naguère face à la chaire, a pris la place du retable dans le chœur. Un cartouche fixé sur la croix porte l'inscription « Don de la famille Auguste Léobon-Létang de La Croisille Hte Vne. 1904 ». Dans un cadre mouluré, une toile peinte (XVIIe – XVIIIe s.) représente l'Apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus à saint François de Sales (0.80 m x 0.60 m). Sur un fond de tentures rouges, vêtue d'un rochet, les épaules couvertes du camail, les mains croisées sur la poitrine, l'évêque in partibus de

Genève, agenouillé, s'incline devant l'apparition posée sur une nuée. Debout devant sa mère assise, qui porte une robe serrée à la taille et un voile manteau bleu, l'Enfant Jésus vêtu d'une chemise blanche lève la main droite au-dessus de la tête du saint prélat pour le bénir.

Un élégant dais gothique abrite une statuette du XIXe s. en bois doré et peint de l'Immaculée Conception. Le reste de la statuaire relève de l'art sulpicien.

Si un zèle excessif a exclu de l'église une partie de son ancien mobilier, elle a réussi à conserver un bel ensemble d'objets précieux, reliquaires et vases sacrés :

- Coffret en étain fin, décoré d'un quadrillage de fleurs de lys, pour recueillir quatre ossements sacrés authentifiés à Rome en 1774 et présentés en 1778 par l'abbé Bonin, curé de La Croisille, selon les procès-verbaux conservés dans le reliquaire.
- Monstrance en cuivre doré du XIXe s., à pied godronné et nœud ovoïde, supportant une lunette vitrée ceinte de deux anges. A l'intérieur, petite relique de la croix de la crucifixion de saint Pierre offerte en 1855 (0.32 m).
- Ostensoir (0,715 m) en argent doré à custode à bordure perlée du XIXe siècle avec pied quadrangulaire surmonté d'un nœud en forme de globe où s'enroule un serpent avec une pomme, tige faite d'un ange debout, aux mains croisées sur la poitrine. La lunule est entourée de nuées avec des têtes d'angelots et d'un grand cercle de rayons à pointes brisées, sommé d'un Crucifix. Cet objet, offert par Mme de Pédinchet, porte le poinçon de l'orfèvre parisien Dejan.

- Chapelle dans un écrin avec étiquette : « Bronzes pour églises et vases sacrés. Ancienne maison CHOISELAT - GALLIEN. POUSSIELGUE – RUSAND. Fabricant de N. S. Père LE PAPE. Rue Casette, 34, à Paris ». Calice en argent du XVIIIe s. de forme classique, à pied rond, tige décorée de godrons et coupe ornée de canaux ; inscription : DONNE PAR MR L. DE MONTREAL (0,275 m). Patène ornée d'une croix pattée (d. 0,138 m). Deux burettes en forme d'aiguières à anses décorées d'un pampre de vigne ; lettres gravées sur la panse, A (aqua) sur l'une et V (Vinum) sur l'autre (0,14 m). Plateau des burettes de forme ovale avec inscription gravée en cursives : « Donné à l'église de La Croisille par le Général A. de Montréal » (0,242 m x 0,139 m). Ces différents objets ne forment pas un ensemble homogène.
- Chapelle dans un écrin portant l'étiquette : « Manufacture d'orfèvrerie et de bronze de P. POUSSIELGUE-RUSAND. 16 rue Casette. Paris ». Autre ensemble non homogène : calice en argent du XVIIIe siècle à pied rond, de forme balustre ; fausse coupe où alternent pampres de vigne et têtes d'angelots (0,298 m). Patène gravée d'une couronne d'épines entourant le monogramme IHS surmontant un cœur et trois clous (d. 0,160 m). Deux burettes à bec en forme d'aiguières à anse perlée terminée en volute ; une seule burette a gardé son couvercle (0,099 m). Plateau des burettes ovale à décor de pampres de vigne (0,257 m x 0,143 m). Clochette en cuivre doré (0,099 m), à décor perlé semblable à celui des burettes. Dans l'écrin, carte de visite : « L'évêque de Limoges » avec note manuscrite « a consacré ce calice le 22 octobre 1928 » avec cachet de Mgr Flocard, évêque de Limoges (1920-1938).
- Trois ciboires avec leur couvercle du XIXe siècle, l'un deux à pied polylobé à décor de médaillons émaillés sur le pied, le nœud, la coupe et le couvercle.

L'église possède trois cloches fondues en 1826, 1845 et 1870.

Jean-Loup DEREDEMPT

FONDATION DU PATRIMOINE

Préservons aujourd'hui l'avenir

Bulletin de don

Mairie de La Croisille sur Briance

Les dons collectés par la Fondation du Patrimoine seront reversés au maître d'ouvrage du programme de valorisation :

Oui, je fais un don de ..... euros pour aider au projet et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours :

- de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % de mon revenu imposable en tant que particulier.
  Exemple : Un don de 100 euros = 66 euros de réduction d'impôt.
- de 60 % du montant du don, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires de mon entreprise.
  Exemple : Un don de 500 euros = 300 euros de crédit d'impôt.
- de 75 % du montant du don, pour les personnes soumises à l'ISF, dans la limite de 45 000€.
  Exemple : Un don de 1 000 euros = 750 euros d'économie d'ISF.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ..... Prénom .....

.....Dénomination sociale .....

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Mobile .....

Email .....

Date de naissance ...../...../..... Profession / Fonction .....

Fait à : ..... Date : ..... Signature :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « Fondation du Patrimoine - Eglise Saint Pierre »
Ce document accompagné de votre versement est à déposer à la Mairie de La Croisille sur Briance, ou à adresser à la Fondation du Patrimoine en Limousin, à l'adresse ci-dessous :

Mairie de La Croisille sur Briance

22, route du Mont Gargan
87130 LA CROISILLE SUR BRIANCE
Tél : 05 55 71 70 55
Mail : lemaire.lacroisille@orange.fr

Fondation du Patrimoine en Limousin

La Bachellerie du Midi -
BP 6 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
Tél : 05 55 08 20 83 - Fax : 05 55 08 37 35
Mail : limousin@fondation-patrimoine.org

Cette campagne de Mécénat Populaire est réalisée avec le concours de l'entreprise citoyenne :

CENTRE OUEST
BANQUE ET ASSURANCES

FONDATION du PATRIMOINE

Préservons aujourd'hui l'avenir

Appel au Mécénat Populaire

Mairie de La Croisille sur Briance

Faites un don :

participer à la restauration de l'Eglise Saint Pierre de La Croisille sur Briance

Pour plus de simplicité, faites un don sur www.fondation-patrimoine-limousin.com

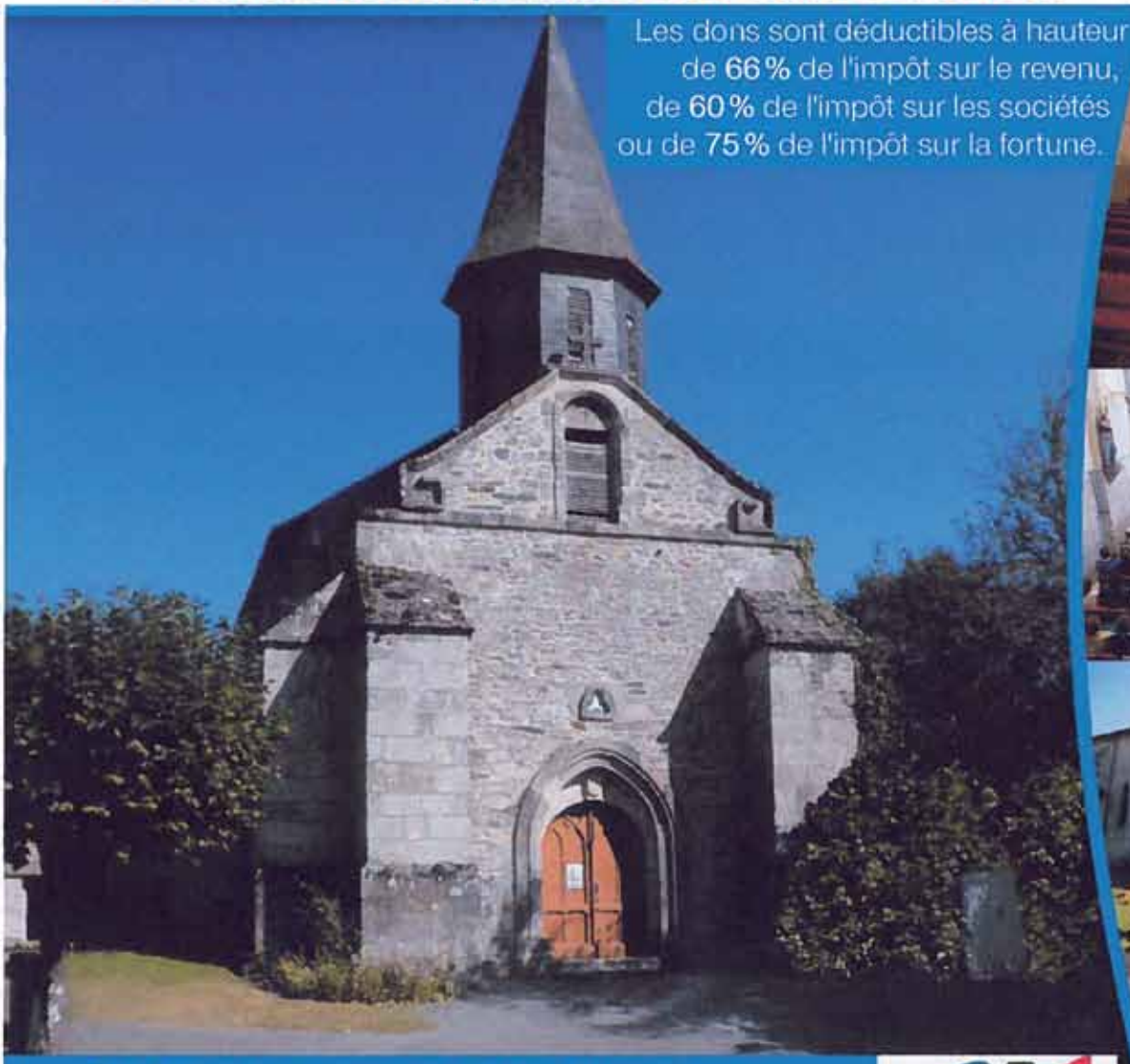

Les dons sont déductibles à hauteur de **66 %** de l'impôt sur le revenu, de **60 %** de l'impôt sur les sociétés ou de **75 %** de l'impôt sur la fortune.

Des bulletins de don sont à votre disposition chez vos commerçants et à la Mairie de La Croisille sur Briance.

Cette campagne de Mécénat Populaire est réalisée avec le concours de l'entreprise citoyenne :

CENTRE OUEST
BANQUE ET ASSURANCES

Fondation créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique - SIREN 413 812 827 - Tel : 05 55 08 20 83

www.fondation.patrimoine-limousin.org - www.fondation-patrimoine.org